



HAL
open science

Master Histoire et histoire de l'art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire et histoire de l'art. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02041101

HAL Id: hceres-02041101

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041101>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Histoire et histoire de l'art

- Université Pierre Mendès France – Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines - territoire

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France – Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Histoire et histoire de l'art* (HHA) est dispensé au sein de l'UFR Sciences humaines-ARSH. Il comprend trois spécialités, *Histoire de l'art et musicologie* (HAMUSI), *Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos jours* (HRECI), *Histoire des sociétés modernes et contemporaines* (HISO-MC) et d'un parcours professionnel *Guide conférencier des musées et monuments historiques* créé en 2013. La formation de master repose sur un socle commun en première année (M1) et se spécialise en deuxième année (M2). La mise en place d'un parcours commun avec GEM (Grenoble École de Management) permet une co-diplomation.

La formation est unique sur le site de Grenoble et complémentaire de celle de Lyon. Ce master s'appuie sur deux laboratoires en voie de rapprochement au sein d'une équipe plus large, le LARHA (Laboratoire de Recherche Historique en Rhône-Alpes) et le CRHIPA (Centre de recherche en Histoire et Histoire de l'Art. Italie Pays Alps) et des collaborations européennes avec l'Italie au sein d'un master franco-italien (MIFI) avec Roma La Sapienza et Milano Statale, et l'Université russe de l'amitié des peuples avec un master co-diplômé.

La formation est assurée en présentiel. Elle offre des séminaires, des journées d'étude et des cours mutualisés. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Avis du comité d'experts

Les spécialités recherche du master ont pour objectif de former les étudiants à l'acquisition de compétences transversales, alors que les spécialités professionnelles ciblent une plus grande spécialisation.

La formation master repose sur un socle commun en première année et se spécialise en seconde année. Si les spécialités *Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos jours* (HRECI), *Histoire des sociétés modernes et contemporaines* (HISO-MC) mutualisent une partie de la formation, la spécialité *Histoire de l'art et musicologie* (HAMUSI) apparaît comme trop individualisée au sein de cette formation.

La mention HHA est présentée comme unique sur le site de Grenoble, mais elle apparaît comme complémentaire de celle de Lyon. Il n'est rien dit de l'Université Savoie Mont Blanc.

Le master HHA s'appuie sur deux laboratoires en voie de rapprochement qui favorisent une formation à la recherche par la recherche en s'appuyant sur des collaborations européennes avec l'Italie au sein du Master franco-italien et l'Université russe de l'amitié des peuples.

Les partenaires traditionnels des formations en histoire de l'art sont présents grâce aux musées et à divers acteurs culturels locaux. La spécialité HAMUSI semble moins bien ancrée auprès des partenaires locaux qu'il s'agisse des conservatoires, des écoles de musique ou des festivals régionaux.

Cette formation est animée par une équipe pédagogique comprenant 15 professeurs, 24 maîtres de conférences et 3 professeurs du second degré (2 en Anglais et 1 en langage musical). Chaque spécialité fonctionne de manière autonome et met en œuvre un développement original en faisant appel selon la teinte des spécialités à plus ou moins de professionnels. Ces derniers proviennent de l'environnement local ou régional, notamment pour la spécialité musicologie (HAMUSI). Pour les spécialités recherche, il est fait appel aux enseignants-chercheurs titulaires de la composante, mais également à des enseignants-chercheurs d'autres composantes, ainsi qu'à des professeurs invités dans le cadre des accords franco-italien et franco-russe.

L'attractivité de la formation, malgré un tassement des effectifs, a évolué au cours du contrat. La spécialité HAMUSI semble la plus attractive en terme d'effectifs avec 46 étudiants en première année en 2013, alors que les spécialités HRECI et HISO-MC en comptent respectivement 20 et 23. Les préparations CAPES-MEEF en musicologie et histoire-géographie attirent des effectifs toujours plus nombreux (30 en 2011 ; 63 en 2013).

La réussite en première année avoisine les 55 % en moyenne sur la durée du contrat. De fait, elle est plus importante en seconde année avec une moyenne globale de 70 %.

Seuls 17 doctorants sont recensés pour la période du contrat et sont des titulaires du master. 20 % des titulaires du master poursuivent une formation complémentaire dans un autre master, passent les concours de l'enseignement ou des diverses fonctions publiques.

L'insertion professionnelle à 30 mois, observée par l'OFPI de l'UPMF, est de 65 % en 2010 et de 81 % en 2011.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche joue un rôle moteur dans la mention mais de manière privilégiée pour la partie histoire de l'art. La musicologie semble englobée dans les activités des deux équipes de recherche qui structurent la recherche en histoire de l'art à l'UPMF : le CRHIPA (Centre de recherche en histoire et histoire de l'art. Italie, pays alpins) et ses trois axes de recherche (<i>Passage et passeurs, Signatures, Italies et mondes méditerranéens</i>) et le LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique en Rhône-Alpes) où l'équipe Art, imaginaire, société porte trois axes (méthodologies de l'histoire de l'art - projet d'une iconothèque nationale numérique - images et imaginaires de l'artiste) en synergie avec les équipes lyonnaises de (Lyon 2 et 3, ainsi qu'avec l'ENS).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est au cœur des parcours <i>Objet d'art</i> et <i>Guide conférencier</i> de la spécialité HAMUSI, les spécialités recherche forment plutôt des chercheurs mais ces derniers peuvent connaître une professionnalisation rapide s'ils s'engagent dans la voie des concours de l'enseignement notamment. L'équipe pédagogique fait appel aux acteurs locaux de l'art et du patrimoine, ce qui favorise une bonne synergie entre les formations et les débouchés professionnels des titulaires du master.</p> <p>La spécialité <i>Histoire de l'art et musicologie : genèse des langages et des formes, contexte, réception</i> qui a une visée recherche encadre les étudiants par une pédagogie de séminaires qui donnent les connaissances nécessaires pour passer les concours propres aux domaines des arts.</p> <p>Par ailleurs, la préparation au concours du CAPES de musicologie assure des débouchés professionnels supplémentaires et renforce les collaborations pédagogiques entre les milieux scolaires et professionnels.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les parcours professionnels intègrent des stages en situation avec un mémoire.</p> <p>Les étudiants inscrits dans le parcours recherche ont la possibilité d'effectuer un stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le master fait appel à son réseau italien et russe compte tenu des liens qui unissent les deux équipes de recherches locales au MIFI et à l'université franco-russe des peuples, mais rien n'en est dit. Il est possible que ces interventions soient ponctuelles.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les étudiants de M1 proviennent essentiellement de la licence d'histoire, de celle d'histoire de l'art ou de musicologie. La formation est cependant ouverte à d'autres étudiants qui peuvent faire valider leur inscription par la commission pédagogique ou</p>

	<p>demander une VAE.</p> <p>Tous les étudiants possèdent un tuteur qui les suit et encadre le travail de recherche.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les formations recherche sont assurées en présentiel. Elles offrent des séminaires, des journées d'étude et des cours mutualisés. Les parcours plus professionnels ménagent de longues périodes de stages.</p> <p>Le numérique est peu utilisé que ce soit dans la diffusion des enseignements, dans la construction pédagogique de la formation et dans la formation aux outils multimédias pourtant nécessaires dans les domaines de l'Art. Les historiens assurent un enseignement fondé sur l'utilisation des sources audio-visuelles mais ne semblent pas former les étudiants à la connaissance technique des outils audio-visuels. Le numérique apparaît comme une pratique individuelle peu intégrée dans la démarche pédagogique collective.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation est classique pour un master. Les étudiants sont évalués grâce à la rédaction et à la soutenance du mémoire de recherche ou d'activité en première et en seconde année. Ils sont également évalués sur les comptes rendus de séminaire qu'ils rendent à leurs enseignants. Une évaluation pour les cours en présentiel, hors séminaire, est sans doute également assurée.</p> <p>Le jury qui est constitué par les enseignants-chercheurs du conseil de master se réunit et valide les évaluations pour délivrer l'acquisition des semestres de master.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les étudiants obtiennent leurs modules s'ils ont obtenu la moyenne au contrôle continu et à l'examen terminal qui comptent chacun pour 50 %. Il y a une compensation entre les deux formes au sein du semestre. Les étudiants cumulent des compétences qui sont contenus dans l'offre de formation. Les fiches RNCP sont de ce point de vue le seul moyen pour connaître les compétences attendues. Un supplément au diplôme doit permettre de connaître le parcours individualisé. Le suivi de l'acquisition des compétences est assuré par les enseignants avec des formes de remédiation, de « tutorat » et d'entretiens avec les étudiants.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les débouchés professionnels se trouvent dans le domaine des métiers d'art, du patrimoine, de la médiation, de l'animation culturelle, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, de l'économie des objets d'art.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>S'il n'y a pas de conseil de perfectionnement, le conseil de master, qui se réunit deux fois par an, assure une partie des missions du conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements est obtenue grâce à des questionnaires que les étudiants renseignent mais dont les réponses ne sont pas disponibles.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le principal point fort est l'articulation claire avec les deux équipes de recherche (le CRHIPA et ses trois axes de recherche (*Passage et passeurs, Signatures, Italies et mondes méditerranéens*) et le LARHRA), et les milieux professionnels pour les parcours professionnel (Conservatoire, Musées, etc.).
- Les étudiants sont bien encadrés par des directeurs de recherche qui sont tout autant des tuteurs dans le suivi des mémoires de recherche, ainsi que lors des stages.

Points faibles :

- La formation quoique classique mêle des options peu mutualisées qui vivent côte à côte plutôt qu'en synergie.
- On constate, à la lecture du dossier, des relations peu nourries avec les acteurs locaux de la musique.
- La séparation des masters MEEF et des masters recherche affaiblit le recrutement du master recherche.

Conclusions :

Cette mention a su trouver une place au sein de l'offre régionale en mutualisant certains pans de sa formation avec l'offre régionale lyonnaise (Lyon 2 et 3, ENS) sans dénaturer la spécificité grenobloise.

La présence d'accords bilatéraux avec l'Italie et la Russie devrait permettre une internationalisation plus grande de la formation et favoriser les échanges d'étudiants et d'enseignants pour pallier une certaine faiblesse des accords ERASMUS. Une mutualisation partielle entre certains enseignements de spécialité peut être un point fort pour maintenir des spécificités disciplinaires malgré des effectifs fragiles.

La présence de deux équipes de recherche reconnues et une bonne articulation avec les milieux locaux de la culture offrent de bonnes perspectives pour l'intégration des étudiants des spécialités professionnelles et des parcours scientifiques reconnus pour ceux qui choisissent l'orientation recherche. Toutefois, il faudrait veiller à structurer la formation recherche sur un périmètre plus large que celui des seules spécialités des enseignants-chercheurs.

Dans la spécialité HAMUSI, l'autonomisation annoncée de la musicologie devrait permettre, à cette dernière, d'acquérir une visibilité et une spécialité réelles si les effectifs le permettent.

Éléments spécifiques des spécialités

Histoire de l'art et musicologie (HAMUSI)

Place de la recherche	Elle joue un rôle moteur dans la spécialité mais de manière privilégiée pour la partie histoire de l'art. La musicologie semble englobée dans les activités des deux équipes de recherche qui structurent la recherche en Histoire de l'Art à l'UPMF : le CRHIPA et le LARHRA où l'équipe Art, imaginaire, société porte trois axes (méthodologies de l'histoire de l'art - projet d'une iconothèque nationale numérique - images et imaginaires de l'artiste) en synergie avec les équipes lyonnaises de (Lyon 2 et 3, ainsi qu'avec l'ENS).
Place de la professionnalisation	Voir le tableau mention.
Place des projets et stages	Voir le tableau mention.
Place de l'international	Voir le tableau mention.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les étudiants de master proviennent essentiellement de la licence d'histoire ou de celle d'histoire de l'art. La formation est cependant ouverte à d'autres étudiants qui peuvent faire valider leur inscription par la commission pédagogique ou demander une VAE. Tous les étudiants possèdent un tuteur qui les suit et encadre le travail de recherche.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Voir le tableau mention

Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués grâce à la rédaction et à la soutenance du mémoire de recherche ou d'activité en M1 et en M2. Ils sont également évalués sur les comptes rendus de séminaire qu'ils rendent à leurs enseignants. Le jury qui est constitué par les enseignants-chercheurs du conseil de master se réunit et valide les évaluations pour délivrer l'acquisition des semestres de master.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir le tableau mention.
Suivi des diplômés	Les débouchés professionnels s'effectuent dans le domaine des métiers d'art, du patrimoine, de la médiation et de l'animation culturelle, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, de l'économie des objets d'art. A la fin de l'année 2012, sur les 24 étudiants inscrits, 19 étaient insérés dans la vie professionnelle dont 16 en emploi, ce qui représente un taux de 66 % à trente mois.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de master, qui se réunit deux fois par an, doit assurer une partie des missions du conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements est obtenue grâce à des questionnaires que les étudiants renseignent.

Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos jours (HRECI)

Place de la recherche	L'activité scientifique s'inscrit au sein des deux équipes associant des historiens et des historiens de l'art de l'UPMF : le CRHIPA (Centre de recherche en histoire et histoire de l'art. Italie, pays alpins) et ses trois axes de recherche (Passage et passeurs, Signatures, Italies et mondes méditerranéens) et le LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique en Rhône-Alpes).
Place de la professionnalisation	La formation vise les métiers de la recherche, ceux des concours de la fonction publique, ceux de l'enseignement, ceux des administrations et des collectivités locales et territoriales, ainsi que ceux des métiers des bibliothèques, du journalisme, du patrimoine et de la culture.
Place des projets et stages	Un stage est proposé au S4 (M2) dans des institutions culturelles françaises à l'étranger, des bibliothèques, des entreprises et des agences de presse, en France et/ou à l'étranger, c'est-à-dire en Italie ou en Russie qui sont les partenaires privilégiés de la formation.
Place de l'international	Les collaborations internationales jouent un rôle important, notamment grâce à deux parcours internationaux. Le MIFI (master international franco-italien) avec les universités de Rome La Sapienza et de Milan Statale et l'URAP franco-russe qui est un master à double « diplomation » avec l'Université russe de l'amitié des peuples à Moscou. La spécialité accueille également des étudiants du master Padoue-Grenoble (Lettres-Italien).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La spécialité accueille essentiellement des étudiants de troisième année de licence (L3) issus de Grenoble, mais est également ouverte pour des VAE ou des VA après décision du conseil de master à des étudiants issus d'autres formations de l'UPMF ou d'autres établissements.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il n'y a pas de politique particulière en faveur du numérique ni dans la formation ni par la formation. Les enseignements sont assurés en présentiel mais des dispositifs semblent exister pour les DCC et les étudiants empêchés.

Evaluation des étudiants	L'évaluation combine contrôle continu (50 %) et examen final (50 %). On ne sait pas si les stages et leur restitution sont évalués différemment. Ici aussi, des dispositifs particuliers semblent exister pour les DCC et les étudiants empêchés.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences sont décrites comme générales et nécessaires à toute personne voulant travailler dans des institutions, des administrations ou des collectivités culturelles. Leur évaluation semble être le moyen de suivre l'acquisition des compétences. Il n'y a pas de remédiation envisagée.
Suivi des diplômés	Les poursuites d'études parmi les diplômés sont d'un nombre extrêmement réduit. Zéro inscrit en 2013. Pour les diplômés de M2 qui n'ont pas poursuivi d'études, la cohorte 2010-2011 (insertion à 30 mois) : 10 diplômés dont 7 insérés. Sur le contrat, le nombre de diplômés insérés diminue.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	C'est le conseil de master qui procède à l'autoévaluation et assure certaines des missions du conseil de perfectionnement.

Histoire des sociétés modernes et contemporaines (HISO-MC)

Place de la recherche	La spécialité est adossée à l'UMR 5190 LARHA (Laboratoire de recherche historique en Rhône-Alpes) qui fédèrent 97 enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs de Lyon et de Grenoble. Les liens scientifiques avec d'autres équipes nationales et étrangères assurent une bonne insertion scientifique.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est envisagée selon l'acquisition de compétences transversales qui doivent pouvoir conduire à la préparation d'un doctorat, des concours de chercheur, d'enseignant-chercheur, du CAPES et de l'Agrégation, mais aussi aux divers métiers de l'administration territoriale.
Place des projets et stages	La politique des stages est réelle mais ne constitue pas une cible privilégiée car l'accent porte essentiellement sur la formation scientifique. Les stages peuvent durer de trois à six mois dans des collectivités essentiellement locales. L'accent mis sur la recherche conduit à minimiser cet aspect de la stratégie de la spécialité.
Place de l'international	La spécialité participe au séminaire international itinérant bi-national et bi-annuel organisé entre les universités de Milan, Mendrisio (Lugano) et Grenoble autour des Alpes (LabiSAlp). La caractérisation géographique alpine spécialise fortement les enseignements et les interventions et forment les futurs acteurs d'un pôle régional identifié.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La spécialité accueille essentiellement des étudiants de L3 issus de Grenoble, mais est également ouverte pour des VAE ou des VA après décision du conseil de master. Les étudiants provenant de l'UPMF ou d'autres établissements peuvent intégrer la spécialité après avis favorable du conseil de master.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La « formation aux humanités numériques » est envisagée par l'équipe pédagogique qui gère collectivement la formation à travers des réunions de travail de restitution des enseignements et du suivi des étudiants. Les pôles et ateliers transversaux (pôle humanités numériques, pôle images sons mémoires) qui sont des pôles recherche sont mis au service des étudiants par l'équipe pédagogique.

Evaluation des étudiants	L'évaluation combine contrôle continu (50 %) et examen final (50 %). On ne sait pas si les stages et leur restitution sont évalués différemment.
Suivi de l'acquisition des compétences	La formation s'appuie sur les champs de compétences spécialisés de l'équipe pédagogique : l'histoire des entreprises et de l'innovation ; la construction du récit historique, des savoirs et des normes ; l'histoire des territoires de montagne ; l'histoire des risques (naturels, industriels et technologiques) et de l'environnement ; l'histoire du patrimoine et de la mémoire ; l'histoire des élites et des pouvoirs. Le suivi est assuré par les évaluations menées par contrôle continu, stages et examens terminaux.
Suivi des diplômés	La cohorte 2012 a vu 11 diplômés dont 10 se sont insérés dans le milieu professionnel et 7 sont encore en poste au moment de l'enquête. Le taux d'insertion est bon. Il faut souligner les effectifs réduits et noter que certains des diplômés se réorientent vers les concours de l'enseignement.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	C'est le conseil de master qui procède à l'autoévaluation et assure certaines des missions du conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Formations du champ Sciences Humaines - Territoire

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

SPECIALITES

LICENCE SH- HISTOIRE

LICENCE SH - HISTOIRE DE L'ART

LICENCE SH - PHILOSOPHIE

LP SHS - INTERVENTION
SOCIALE

MASTER SH - HISTOIRE ET
HISTOIRE DE L'ART

MASTER SH - PHILOSOPHIE

MASTER SHS - SCIENCES DU
TERRITOIRE

Coordonnateur des projets territoriaux

Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos jours; Histoire des sociétés modernes et contemporaines; Histoire de l'art et musicologie; Métiers de l'enseignement de l'histoire et de la géographie

Histoire de la philosophie et philosophies du langage

Urbanisme et projet urbain; Urbanisme, habitat et coopération internationale; Economie territoriale et développement;

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA